Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	France Valley- LE FAU
Numéro du lot	fd15-535
COMMUNE(S)	LE FAU
Massif chevreuil	Monts du Cantal Ouest
Massif cerf	UG Monts du Cantal

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	Cabinet COUDERT Boittin Eric
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	La fontclaire, 19200 SAINT-PARDOUX-LE-VIEUX
Téléphone (fixe et portable)	0385409854
Courriel	eric.boittin@forestry-france.com

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 550.00	Surface Totale: 605.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2024 / 2025

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente	2	4	1	7	8	7	0
Réalisation année précédente	3	3	0	6	3	5	0
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)	Hausse				Stabilité	Hausse	Stabilité
Attribution théorique					13		
DEMANDE 2024 / 2025	6	6		12	8	12	0

Fait le mardi 20 février 2024 à SAINT-PARDOUX-LE-VIEUX Signature